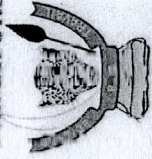


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 190/2023

A LA SOCIETE CFAO MOTORS RDC

Après avoir reçu le contrat du marché n° CNSS/DG/CGPMP/001/F/V.UT/2023, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million dix mille trois cent quarante-quatre, quatre-vingt-trois centimes (USD 1.010.344,83) et confirmer le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit, dollars américains sept mille septante-deux, quarante-un centimes (USD 7.072,41).

Fait à Kinshasa, le 17/10/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

Benoît KALIKAT KALEMBE



Scellé de l'Établissement